

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à 17h30,  
le Bureau s'est réuni en séance ordinaire  
au siège communautaire (salle du Conseil),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Pierre DURIEUX).

**Présents** : MM. CIBERT Gilles, DURIEUX Pierre, JURY Gilles,  
POINAS Jean-Michel, SANTY Jean-Pierre, SABY François-Régis,  
SOUVIGNET Bernard et PEYRARD Guy.

**Excusés** : Néant.

**Absent** : Néant.

\*\*\*\*\*

M. SANTY, Vice-Président, rappelle la délibération de  
l'Assemblée Communautaire n° DC/2020-06-29/19 du 29 juin 2020  
donnant délégation au Bureau de la Communauté de Communes, pour  
la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la  
fixation et la modification des tarifs des différents services de la  
Communauté de Communes.

Il rappelle ensuite au Bureau la délibération du 22 décembre  
2005 approuvant le projet d'aménager un gîte rural (11 places) dans le  
bourg de la commune de Montregard, et la décision du Bureau  
n° DB/2022-12-08/04 du 8 décembre 2022 approuvant les tarifs de  
location 2023 de cet équipement.

Il expose qu'il y a lieu de fixer les différents tarifs au public 2024  
de ce gîte (location et prestations diverses).

Il présente alors les tarifications proposées à la clientèle pour  
les locations et prestations diverses :

<b>LOCATION (PRIX NET – HORS MARGE GITES DE FRANCE)</b>		
Période/Nature	Prix location semaine (samedi après-midi - samedi matin)	Prix location week-end (3 jours - 2 nuits)
Haute saison (5 juillet / 1 <sup>er</sup> septembre)	810 €	370 €
Moyenne saison (5 avril / 4 juillet – 2 septembre / 3 novembre)	515 €	370 €
Vacances février - pâques - toussaint	515 €	370 €
Basse saison (autres périodes)	420 €	370 €
Noël / Jour de l'an (12 décembre / 7 janvier)	720 €	370 €

**DECISION N° :**  
**DB/2023-06-28/06**

**OBJET DE LA SEANCE :**  
**Gîte de la fontaine  
(Montregard)**

**Tarifs 2024**

**AR Prefecture**

043-244300307-20230628-DB2023062806-AU  
Reçu le 10/07/2023

<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>		
<b>PARTICULIERS</b>		
Caution location	400 €	400 €
Caution ménage	300 €	300 €
<b>ASSOCIATIONS</b>		
Caution location	400 €	400 €
Caution ménage	300 €	300 €

LE BUREAU, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve les tarifs 2024 présentés pour les locations et prestations diverses liées au gîte de la fontaine situé à Montregard,
- décide de continuer à confier la commercialisation de ce gîte aux Gîtes de France de la Haute-Loire,
- dit que ces nouveaux tarifs seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- charge M. SANTY, Vice-Président, d'informer les Gîtes de France de la Haute-Loire de ces modifications tarifaires, d'effectuer toutes démarches nécessaires (participation actions de promotion...), et de signer tout document utile,
- dit qu'il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET,  
Président,

Pierre DURIEUX,  
Secrétaire,



**AR Prefecture**

043-244300307-20230628-DB2023062806-AU  
Reçu le 10/07/2023

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*